



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Secrétariat général / Service des ressources humaines / Sous-direction des politiques de ressources humaines  
et des relations sociales

Département du recrutement, de la mobilité et de la formation

Bureau des concours et de la préparation aux examens

07 SEP. 2017

**CONCOURS INTERNE DE CHEF DE TRAVAUX D'ART  
BRANCHE PROFESSIONNELLE « CREATION CONTEMPORAINE »  
DOMAINE D'ACTIVITE « BOIS »**

**SESSION 2016**

Le jury, réuni le 7 septembre 2017 au ministère de la culture, sous la présidence de Monsieur Xavier DE MASSARY, a arrêté comme suit, par ordre de mérite, la liste des candidats déclarés admis à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

LISTE PRINCIPALE

- |   |          |        |        |
|---|----------|--------|--------|
| 1 | Monsieur | TROTOT | Pierre |
| 2 | Monsieur | ALARY  | Jérôme |

Liste arrêtée à 2 candidats.

LISTE COMPLEMENTAIRE

- |   |          |        |        |
|---|----------|--------|--------|
| 1 | Monsieur | HACARD | Julien |
|---|----------|--------|--------|

Liste arrêtée à 1 candidat.

Le président du jury



Xavier de MASSARY

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.